



### **Communiqué de l'Ambassade de la République d'Azerbaïdjan en République française.**

L'Ambassade de la République d'Azerbaïdjan en République française a saisi les autorités judiciaires françaises en vue d'une enquête sur les crimes de guerre commis par des citoyens français d'origine arménienne et non-arménienne, se revendiquant du nationalisme arménien sur le territoire de la région du Haut-Karabagh de la République d'Azerbaïdjan.

Selon nos informations, qui ont été d'ailleurs confirmées par les médias français plusieurs dizaines de ces mercenaires français d'origine arménienne et non-arménienne ou affiliés à l'extrême-droite se sont rendus à Erevan avant d'être acheminés sur les territoires occupés de la République d'Azerbaïdjan par les forces armées arméniennes.

L'Ambassade a en conséquence saisi le Procureur de la République et le Procureur National Anti-terroriste de la République française afin d'ouvrir une enquête et de mettre fin aux agissements de ces criminels terroristes qui menacent grandement la sécurité internationale et régionale.

Les autorités judiciaires de la République d'Azerbaïdjan se tiennent naturellement à disposition des autorités françaises dans le cadre de la coopération juridique internationale.